

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2024-2025

**Master Sciences du Médicament
et des Produits de Santé**

Conseil de l'UFR Pharmacie : avis favorable le 03/09/2024
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention :

Pascal COUDERT

Parcours, Niveau ...	Réfèrent Pédagogique	Adresse e-mail
Pas de parcours		

Contact en scolarité :

Service de la formation – Scolarité Licences-Masters : scolarite.master.medpha@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle d'assiduité des étudiants
Assiduité aux TD	L'assiduité est obligatoire.
Assiduité aux TP	Toute absence doit être justifiée dans les 48h auprès du service de scolarité. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà d'une absence injustifiée.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du premier tiers de la durée des épreuves, dans la limite d'une heure.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution écrite ou orale selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà d'une absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	Durée Minimale*	calendrier/période
M1	245h	à partir du mois d'avril
M2	770h *durée maximale 924h	à partir du mois de janvier

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Réfèrent stage pour la formation : Pascal COUDERT

Tableau 1 : MASTER M1 SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE - Semestre S1 (30 crédits)

UE Mise à niveau 1 ou 2 + 4 UE OBLIGATOIRES (F1 à F4) + UE AU CHOIX
O1 ou O2/O3

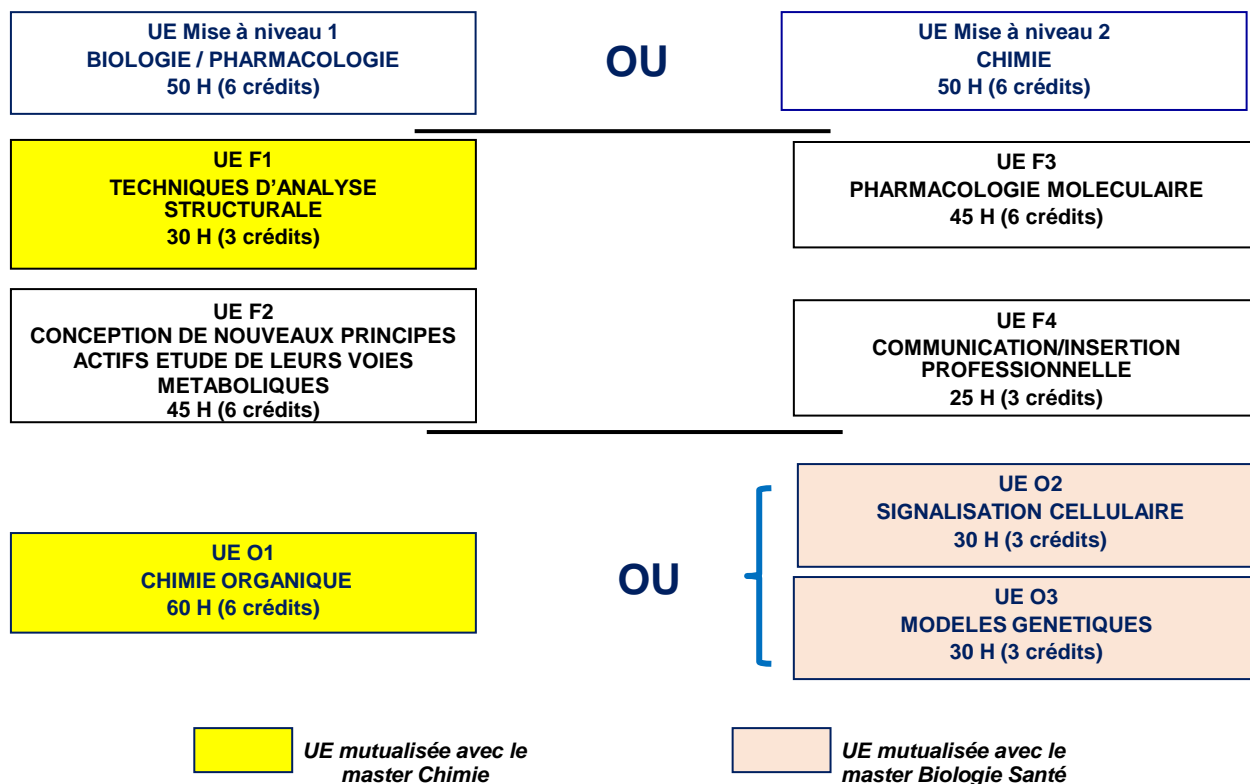


Tableau 3 : MASTER M2 « SCIENCES DU MEDICAMENT » Semestre S3 (30 crédits)

4 UE obligatoires (F10 à F14) + 3 UE au choix (O15 à O23, UE autre master)

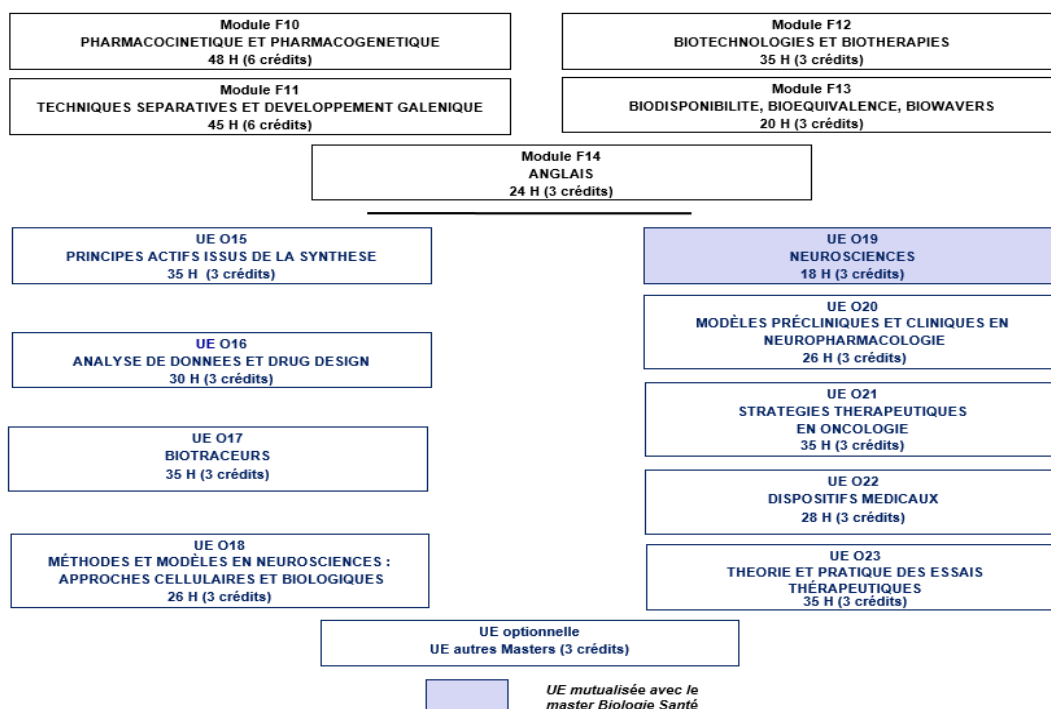
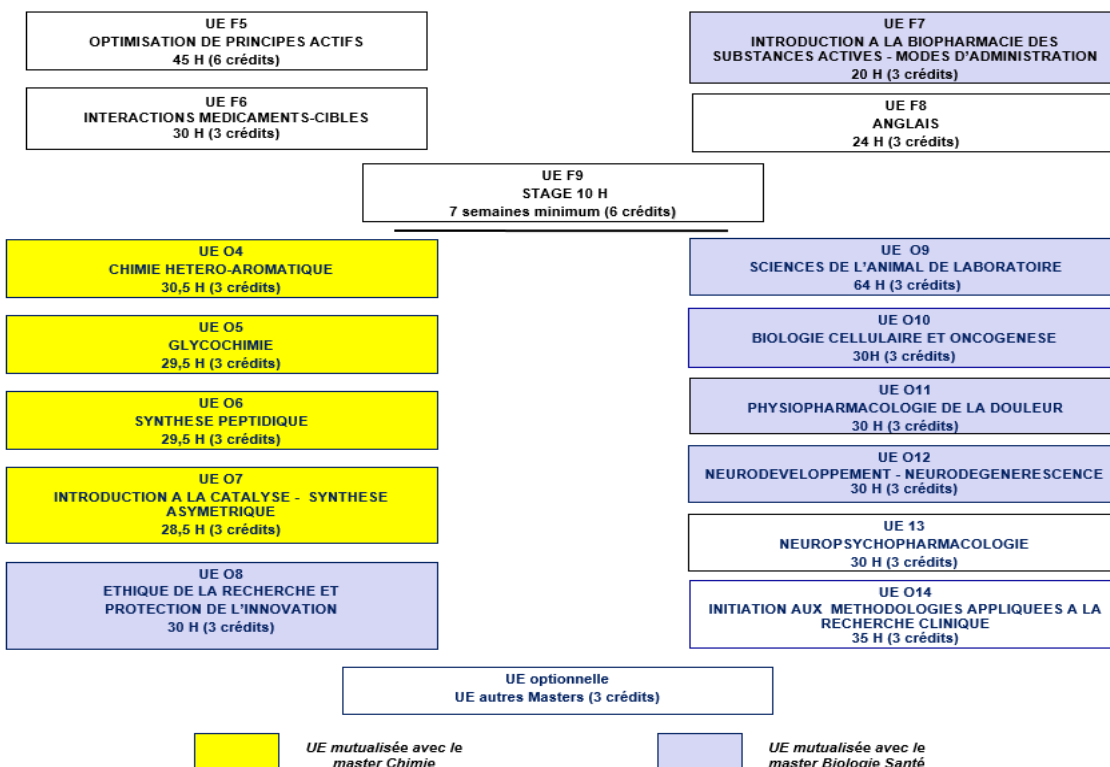


Tableau 2 : MASTER M1 « SCIENCES DU MEDICAMENT » Semestre S2 (30 crédits)

5 UE obligatoires (F5 à F9) + 3 UE au choix (O4 à O14, UE autre master)



MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
1 Mise à niveau	1 ou 2	6	x	
2 Fondamentaux	F1, F2, F3, F4 F5, F6, F7, F8, F9	39	x	
3 Options	O1 ou (O2 + O3) O4, O5, O6, O7, O8, O9, O10, O11, O12, O13, O14	15	x	

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
1 Fondamentaux	F10, F11, F12, F13, F14	21	x	
2 Options	O15, O16, O17, O18, O19, O20, O21, O22, O23	9	x	
3 Pratique	F15	30		x

Remarque :

L'UE F15 n'est pas prise en compte dans le processus de compensation :

- l'UE F15 ne peut pas compenser les UEs théoriques
- les UEs théoriques ne peuvent pas compenser l'UE F15.

MASTER 1 Sciences du Médicament et des Produits de Santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

27 Crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coeff) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale				RSE			2 ^{de} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE 1 : Mise à niveau 1 Biologie/pharmacologie	6											
				EvC		2	O	10mn	2	O	10mn	1	O	10mn
	1	UE 2 : Mise à niveau 2 Chimie	6											
				EvC		3	E	3H	3	E	3H	1	O	1H
	2	UE F1 : Techniques d'analyse structurale ¹	3											
				EVT		1	E	2H				1	E	2H
	2	UE F2 : Conception de nouveaux principes actifs	6											
				EVT		1	E	1H30				1	E	1H30
	2	UE F3 : Pharmacologie moléculaire	6											
				EVT+EvC	20	2	E + O	1H30	2	E + O	1H30	1	E	1H30
	2	UE F4 : Communication/Insertion professionnelle	3											
				EvC	50% A 50% O	2	A + O	O : 15 min	2	A + O	O: 15 min	1	A + O	O: 15 min
	3	UE O1 : Chimie organique ¹	6											
				EVT+EvC	30	7	TP+E	EVT : 2H30	7	TP+E	EVT : 2H30	1	E	2H
3	UE O2 : Signalisation cellulaire ²	3												
			EVT		1	E	2H				1	E	2H	
3	UE O3 : Organismes modèles ²	3												
			EVT		1	E	2H				1	E	2H	
			30											

REMARQUES :

¹ = UE mutualisée avec le master Chimie

² = UE mutualisée avec le master Biologie Santé

M1S1 : UE Mise à niveau 1 ou 2 + 4 UE OBLIGATOIRES (F1 à F4) + UE AU CHOIX O1 ou O2/O3

M1S2 : 5 UE obligatoires (F5 à F9) + 3 UE au choix (O4 à O14, UE autre master)

UE F4 Communication/Insertion professionnelle

A = travail personnel à rendre (rapport ou autres)

UE F8 Anglais

A = travail personnel à rendre (portefolio ou autres)

MASTER 2 Sciences du Médicament et des Produits de Santé

Semestre	Bloc		Crédits (= coeff) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale				RSE			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE F10 : Pharmacologie Clinique et Toxicologie Biologique	6											
				EvT+EvC	75/25	2	E + A	2H	2	E + A	2H	1 ou 2	O* + E	2H
		UE F11 : Techniques séparatives et développement galénique	6											
				EvT+EvC	65/35	2	E + TP	2H + 3H	2	E + TP	2H + 3H	1	O	20 mn
		UE F12 : Biotecnologies et biothérapies	3											
				EvT		1	E	2H				1	E	2H
		UE F13 : Biodisponibilité, Bioéquivalence, Biowawers	3											
				EvT+EvC	70/30	3	E+O	2H + 15mn	2	O + E	2H + 15mn	1	E	2H
		UE F14 : Anglais	3											
					Voir Annexe MCCC LANSAD									
		UE O15 : Principes actifs issus de la synthèse	3											
				EvT		1	E	2H30	1	E	2H30	1	E	2H30
		UE O16 : Analyse de données et drug design	3											
				EvC		2	M+O	20 mn	2	M+O	20 mn	1	O	20 mn
		UE O17 : Biotraceurs	3											
				EvT+EvC	75/25	3	TP + E	2H	2	TP + E	2H	1	E	2H
		UE O18 : Méthodes et modèles en neurosciences	3											
				EvT		1	E	2H				1	E	2H
		UE O19 : Neurosciences ²	3											
				EvT		1	E	2H				1	E	2H
		UE O20 : Modèles précliniques et cliniques en neuropharmacologie	3											
				EvT+EvC	75/25	3	E+ O	2H + 20mn	2	E+ O	2H + 20mn	1	E	2H
		UE O21 : Stratégies thérapeutiques en oncologie	3											
			EvT		2	E + O	2H + 20min	2	E + O	2H + 20 min	1	E	2H	
	UE O22 : Dispositifs médicaux	3												
			EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
	UE O23 : Théorie et pratique des essais thérapeutiques	3												
			EvT		1	E	2H	1	E	2H	1	E	2H	
	UE optionnelle : UE autres masters	3												
				Voir modalités propres à l'UE choisies										
			30											

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
4		UE F15 : STAGE	30											
							M + S	30 mn		M + S	30 mn		M + S**	30 mn
			30											

REMARQUES :

¹ = UE mutualisée avec le master Chimie

² = UE mutualisée avec le master Biologie Santé

F10 : Pharmacologie Clinique et Toxicologie Biologique :

O* un oral sera organisé en Seconde chance si l'étudiant n'a pas eu la moyenne à l'Evaluation Continue

A = travail de groupe à rendre

UE F14 Anglais

A = travail personnel à rendre (portefolio ou autres)

** En seconde chance, l'étudiant refait une présentation orale et répond aux questions du jury dans les mêmes conditions qu'en évaluation initiale.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2024 - 2025**

LANSAD - MASTERS SCIENCES

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2/N3: Fabienne DAUVERGNE Master: Leisha LECOINTRE PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER Master: Anne IOTZ	lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr leisha.lecoindre@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr
Autres langues	Allemand : Stefanie CEELEN Espagnol : Julien QUILLET Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue / Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.
 Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Master tous niveaux SCIENCES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE Anglais	3												
1		M1 EEEA - Energie			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Ingénierie Nucléaire (PTR-IPM)			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Informatique			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Microbiologie			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Microbiologie			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Gestion de l'environnement			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Gestion de l'environnement			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M2 Gestion de l'environnement			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Math Appliquée recherche			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Math et statistiques			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Math Appliquée recherche			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M2 Math et statistiques			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Genie Civil			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Sciences du Medicament			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Sciences du Medicament			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Chimie (CA)			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	M + O	20 min
	M1 Chimie (MF)			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min	

M2 Chimie (MF)			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Chimie (CA)			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
M2 Mécatronique MTN			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
M2 PAR - SETSIS - TECHMED			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Aut. Robotique			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
Master Graduate Track - ICS/ PAR			EvC		2	M + O		pas de RSE			2	M + O	20 min
M1 PAR - SETSIS - TECHMED			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Energie CEM			EvC		2	M + O		pas de RSE			2	O	20 min
M2 Meca			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Informatique			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Industrie 4.0			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A* - Dossier